



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 mars 2018

Présents : Hadi Laribi, David Florès, Denis Contamin, Maurice Genetier, Marc Bayet, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56
mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Les clubs peuvent venir retirer les annuaires 2017-2018 lors des permanences du Groupement assurées le mardi de 18h30 à 19h30.

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Courriers reçus

FC GRIGNY : lu et noté et annulation plateau 17/03
AS SOUCIEU : lu et noté
RHONE SUD : annulation plateau 17/03
CHAPONOST : excusé

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

FC STE FOY LES LYON : feuille d'effectif et licences des joueurs **présents** sur le festi-animation du 17/03.
ST ROMAIN DE POPEY : licences des joueurs présents sur le festi-animation du 17/03
SAVIGNY : licences des joueurs présents sur le festi-animation du 17/03.

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7 et/ou un **Interclub U7-U9 le 28 Avril**.
Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison à **L'Arbresle le 28 avril** et à **Grézieu le Marché le 26 mai**.

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

SOUCIEU EN JARREST : Forfait de votre équipe 3 sur le plateau 7 de SAINT GENIS LAVAL pour la journée du 24 mars 2018 : Lu et Noté

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 10 mars 2018 : 7eme Journée

CASCOL : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 et 2 sur le plateau 1 de **VOURLES**

Modifications ou précisions de Localisation de plateaux U9

ATTENTION : Modification sur les plateaux U9 du 24 mars 2018 : 8eme journée

Le plateau 2 organisé par le club de **MILLERY-VOURLES** se tiendra sur le terrain de **MILLERY (Herbe)**

Le plateau 6 organisé par le club de **BIGARREAUX** se tiendra sur le terrain de **BIBOST**

Le plateau 11 organisé par le club de **HTE BREVENNE** se tiendra sur le terrain de **ST LAURENT DE CHAMOUSSET**



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Sur le plateau 7 organisé par le club de **ST GENIS LAVAL** : suppression de l'équipe de **SOUCIEU EN JARREST 3**

Sur le plateau 11 organisé par le club de **HTE BREVENNE** : L'équipe de **SAINT PIERRE MINES 3** est transférée sur le plateau 7 de **ST GENIS LAVAL**.

Plateaux du 24 mars 2018 : 8eme journée

Les matchs commencent à 10h00. Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et **il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub**. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau. **Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.**

Informations importantes

Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAU N°1 à FRANCHEVILLE

FRANCHEVILLE 1 ET 2 / CHAPONOST 3 / CRAPONNE 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°2 à MILLERY (Herbe)

MILLERY VOURLES 3 ET 4 / MEGINAND 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4

PLATEAU N°3 à SAINT ROMAIN DE POPEY

SAINT ROMAIN DE POPEY 1 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 / SAVIGNY 1 ET 2

PLATEAU N°4 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°5 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)

CRAPONNE 5 ET 6 / CASCOL 5 ET 6 FEM / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8

PLATEAU N°6 à BIBOST

BIGARREAUX 3 ET 4 / GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / HTS LYONNAIS 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2

PLATEAU N°7 à SAINT GENIS LAVAL

SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / CHAPONOST 1 ET 2 / FC VAILLANTE YZERON 1 / GRIGNY 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 3

PLATEAU N°8 à TREVES

TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°9 à GRIGNY (Plateau à 10 équipes)

GRIGNY 3 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 7 FEM / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / RHONE SUD 3 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / US DES MONTS 3 FEM

PLATEAU N°10 à GREZIEU LA VARENNE (Plateau à 10 équipes)

GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / HTE BREVENNE 1 ET 2 / PAYS ARBRESLE 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2

PLATEAU N°11 à ST LAURENT DE CHAMOUSSET

HTE BREVENNE 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / HTS LYONNAIS 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 4 ET 5 FEM

PLATEAU N°12 à BRIGNAIS

BRIGNAIS 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Courriers reçus

SAVIGNY : changement horaire, lu et noté

HAUTS LYONNAIS : Inscription d'une équipe pratique limitrophe Lu et Noté

GRIGNY : Forfait de l'équipe sur le plateau C332 à la Giraudiere Lu et Noté

SOUCIEU EN JARREST : Forfait sur le plateau A331 à L'Arbresle Lu et Noté

HAUTE BREVENNE : Changement de lieu pour le plateau D333 Lu et Noté

CRAPONNE : Inscription de 4 équipes à la pratique limitrophe Lu et Noté

US DES MONTS : Forfait de l'équipe sur le plateau A331 à L'Arbresle Lu et Noté

SUD OUEST 69 : Annulation du plateau C 334 Lu et Noté

LA GIRAUDIERE : Annulation du plateau C 332 Lu et Noté



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

GREZIEU LE MARCHE : Annulation du plateau D 332 Lu et Noté
GREZIEU LA VARENNE : Annulation du plateau A 335 Lu et Noté
GIVORS : Horaire plateau B 345 Lu et Noté
BIGARREAUX : Lieu du plateau C 342 Lu et Noté
HAUTE BREVENNE : Lieu du plateau B 342 Lu et Noté
GREZIEU/MEYS : Inscription de 2 équipes en pratique limitrophe Lu et Noté
GRIGNY : Inscription de 2 équipes en pratique limitrophe Lu et Noté

Rappel : les feuilles de match **dont les clubs recevant sont responsables** doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, il est indispensable de :

mentionner la date et le numéro du plateau
signaler le nom et le numéro de l'équipe
fournir les numéros de licence (joueurs-éducateurs-dirigeants)
respecter les délais d'envois au Groupement Brévenne (dans les 48h)
prévenir par mail en cas d'indisponibilité

en cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Information importante sur la pratique limitrophe

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec tout de même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour par mail) auprès du Groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau.

OUI

OUI mais uniquement pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux au sein du Groupement.

Au 20 Mars, 23 clubs ont répondu : voici les équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 1,2,3,4, ST PIERRE PALUD 1,2,3, CRAPONNE 1,2,3,4, CHAPONOST 1,2,3, SAVIGNY 1, SOUCIEU EN JARREST 1,2, ST MARTIN HAUT 1, STE FOY LYON 1,2,3,4, VAL LYONNAIS 1,2, GREZIEU VARENNE 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, GIVORS 1,2, GRIGNY 1,2, RHONE SUD 1,2, PAYS ARBRESLE 1,2,3,4, BIGARREAUX 1,2, HAUTE BREVENNE 1,2, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1,2, FCSO69 1,2

Informations permanentes

GREZIEU LA VARENNE : plateaux à domicile à 14h00 à Grézieu la Varenne
RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Jean de Touslas
GIVORS : plateaux à domicile à 10h00 au stade Tony Garcia
HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00 à Aveize
LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 Stade de la Giraudière
GREZIEU/MEYS : à 14h00 au stade de la Gare à Meys
O LYONNAIS : plateau a domicile à 14h00
MILLERY-VOURLLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles
ST FOY LES LYON : plateaux au stade du Plan du Loup à 10h00
ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 et second plateau à 11h00 Stade Beauregard
FCSO69 : plateaux à domicile à 14h00 à Taluyers
PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00 à L'Arbresle
GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00
FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 14h00
CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux à 10h00 pour les équipes 2, 3, 4 et 14h00 pour l'équipe 1
MEGINAND : plateaux à domicile à 10h00 à Saint Genis les Ollières, stade Louison Bobet



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Modifications de lieux ou d'horaires

Journée 4 du 24 Mars

Plateau B342 à 10h00 à Sainte Foy l'Argentière

Plateau B345 à 14h00 à Givors, stade Tony Garcia

Plateau C342 à 10h00 stade de Montrottier

Plateau D341 à 11h00 à Saint Genis Laval, stade Beauregard

Journée 5 du 28 Avril

Plateau C355 à 10h00 à Savigny

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI (stagiaire)

Courriers reçus

HAUTE BREVENNE : match non joué, changement lieu, lu et noté

RHONE SUD : match non joué, lu et noté

BIGARREAUX : précisions de lieu, lu et noté

GREZIEU/MEYS : match non joué, lu et noté

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile à 14h00 au stade Trévoux

MEGINAND : matchs à domicile à 14h00 à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix

Feuilles de match manquantes

Journée 3 2° avertissement avant amende

Poule B GREZIEU/VAUGNERAY 1 – GIRAUDIERE 1

Poule E MILLERY/VOURLES 6 – CHAPONOST 3

Journée 4 1° avertissement avant amende

Poule D GREZIEU/VAUGNERAY 3 – STE FOY LYON 4

Poule exempts GRIGNY 1 – GIRAUDIERE 1

Journée 5

Poule A CRAPONNE 3 – MILLERY/VOURLES 3

Poule B ST GENIS LAVAL 4 – ST MARTIN HAUT 2

Poule C ST GENIS LAVAL 5 – GREZIEU/VAUGNERAY 2

Poule D ST PIERRE MINEURS 1 – GREZIEU/VAUGNERAY 3

Poule exempts GREZIEU/VAUGNERAY 1 – HTE BREVENNE 2

Championnat phase 2 INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications de calendrier ont eu lieu dans les poules C, D et E : veuillez conserver les étiquettes reçues en effectuant si besoin les modifications à la main.

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h.**

Journée 6 du 28 Avril MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 5

BIGARREAUX 1 – ST ROMAIN POPEY 1

Journée 7 du 5 Mai STE FOY LYON 3 – CASCOL 4

GREZIEU VAUGNERAY 3 - HAUTS LYONNAIS 2

Journée 8 du 26 Mai ST MARTIN HAUT 2 – ST GENIS LAVAL 5

FCSO69 2 – US DES MONTS 2

Journée 9 du 2 Juin MILLERY/VOURLES 4 – HAUTS LYONNAIS 1

HTE BREVENNE 3 – HTE BREVENNE Fem 4

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 7 du 5 Mai

Poule D BIGARREAUX 1 – FRANCHEVILLE 1 (match inversé) à Montrottier



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Journée 9 du 2 Juin

Poule D GREZIEU/VAUGNERAY 3 – FRANCHEVILLE 1 (match inversé)

Matches non joués

Suite à des arrêtés municipaux, des matchs n'ont pu se disputer : **ils doivent impérativement être joués** (par exemple en semaine en lieu et place d'un entraînement) avec **l'accord des 2 clubs à transmettre en copie par mail au Groupement.**

Journée 1

Poule B ST MARTIN HT 2 – STE FOY LYON 3 le 21 Mars à 15h00 à Ste Foy, stade Plan du Loup

Poule B ST GENIS LAVAL 4 – LA GIRAUDIÈRE 1

Poule E TREVES 2 – MILLERY/VOURLES 6 le 24 Mars à 14h00, stade du Fautre

Poule E FCSO69 2 – HAUTS LYONNAIS 2 le 24 Mars à 14h00

Poule exempts GREZIEU LE MARCHE – RHONE SUD le 24 Mars à 14h00 à Meys, stade de la Gare

Journée 2

Poule A ST MARTIN HAUT 1 – CHAPONOST 2 le 21 Mars à 14h30 à Chaponost

Poule C HAUTS LYONNAIS 1 – GRIGNY 1 le 7 Avril à 14h00

Poule C HTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 5 le 24 Mars à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Poule E HTS LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE FEM 4 le 28 Mars à 18h00 à Aveize

Journée 3

Poule C GRIGNY 1 - GREZIEU/VAUGNERAY 2

Poule C RHONE SUD - HAUTE BREVENNE 2

Poule C MILLERY/VOURLES 5 – HAUTS LYONNAIS 1

Poule D FRANCHEVILLE 1 – MEGINAND 2 le 24 Mars à 14h00

Journée 5

Poule B GREZIEU MARCHE 1 – MILLERY/VOURLES 4

Poule B MILLERY/VOURLES 5 – GRIGNY 1

Poule C RHONE SUD 1 – HAUTS LYONNAIS 1

Poule E HTE BREVENNE Fem4 - ST MARTIN HAUT Fem3 à Ste Foy l'Argentière (match inversé)

Poule E TREVES 2 – HAUTS LYONNAIS 2

Poule exempts MILLERY/VOURLES 6 – FRANCHEVILLE 1

Coupe Brévenne : 4° tour le 24 Mars à 14h00

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Tout joueur devra être en possession de sa licence.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : en cas d'égalité entre deux équipes au niveau des points, il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants : goal average particulier, épreuve de jonglage puis goal average général. **Le 1^{er} de chaque plateau est qualifié pour la finale qui se tiendra le 10 Juin à 10h00 à Mornant**

L'équipe A reçoit le plateau (3 équipes) ; chaque équipe joue 2 matchs (1 fois 30 minutes sans mi-temps) ; les rencontres se déroulent dans l'ordre suivant : A/B – A/C – B/C ; l'arbitrage incombe à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas.

Plateau 1 A – BIGARREAUX 1 ; B – CASCOL 2 ; C – CASCOL 3 **sur le terrain de Montrottier**

Plateau 2 A – MILLERY/VOURLES 3 ; B – VAL LYONNAIS 2 ; C – TREVES 1

Plateau 3 A – ST GENIS LAVAL 3 ; B – ST MARTIN HT 1 ; C – HTS LYONNAIS 1

Plateau 4 A – GREZIEU /VAUGNERAY 2 ; B – GIVORS 1 ; C – PAYS ARBRESLE 1

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Le Groupement est à la recherche d'un club pouvant accueillir les finales Seniors du 3 Juin (un terrain en herbe ou synthétique est nécessaire) : merci de faire acte de candidature !



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS : changement date Ballandras, lu et noté
FRANCHEVILLE : changement date Monts Lyonnais, lu et noté
STE FOY LYON : changement date U17, lu et noté
VAL LYONNAIS : changement date Monts Lyonnais, lu et noté

Calendrier prévisionnel

Seniors : demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin
U17 : demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin à Mornant
U15 : demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin à Mornant

Coupe Ballandras quarts de finale

le 29 Mars à 20h00 CRAPONNE 2 – ST GENIS LAVAL 2
TREVES 1 – HAUTS LYONNAIS 2
le 1° Avril à 14h30 SOURCIEUX 1 – PAYS ARBRESLE 1
date à définir PAYS ARBRESLE 2 – MINEURS SAINT PIERRE 1

Coupe Monts des Lyonnais quarts de finale

le 27 Mars à 20h00 FRANCHEVILLE U19 – YZERON 1
le 1° Avril à 14h30 RONTALON 1 – SOURCIEUX 2
le 5 Avril à 20h30 HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN HAUT 2
VAL LYONNAIS 3 – SAVIGNY 2

Coupe Brévenne U17 quarts de finale

le 21 Avril à 15h00 CRAPONNE 2 – MILLER/VOURLES 2
STE FOY LYON 1 – FRANCHEVILLE 1
le 22 Avril à 10h00 STE FOY LYON 2 – HAUTS LYONNAIS 1
MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 3

Coupe Brévenne U15

huitièmes de finale

le 21 Mars à 18h00 SAVIGNY 1 – MILLERY/VOURLES 2
le 21 Mars à 18h00 STE FOY LYON 1 – FCSO69 1

quarts de finale le 21 Avril à 15h30

SC GARON 2 – HAUTS LYONNAIS 1
GIVORS 1 – HAUTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1
US DES MONTS 1 – SAVIGNY 1 ou MILLERY/VOURLES 2
GREZIEU/VAUGNERAY 1 – STE FOY LYON 1 ou FC SUD OUEST69 1